

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU C.C.A.S. DU MARDI 7 OCTOBRE 2025

Le 7 octobre deux mille vingt-cinq à dix-huit heure trente, la Commission du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de SAINT-AY, dument convoquée, s'est réunie en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la Vice-Présidence de Monsieur LEQUERTIER.

PRESENTS : M. LEQUERTIER, M. DODET, M. DOUARE, Mme QUERE, M. MASSE, Mme BRIARD, M. GUITTARD, M. BOCQUET, Mme LEMOINE, Mme COLLIOT, M. FER, Mme. GERARD, M. CIMETIERE, Mme LE PERU.

ABSENTS EXCUSES : M. CUILLERIER, Mme BOUSCARY et Mme. COUSIN.

POUVOIRS : M. CUILLERIER à M. LEQUERTIER
 Mme COLLIOT à Mme QUERE

Mme BOUSCARY n'a pas donné de pouvoir

Mme QUERE est élue secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 9 septembre 2025
Désignation du secrétaire de séance
2. Bilan des Foulées Roses Agyliennes
3. Validation du planning Bons de Noël
4. Validation du texte et de la photo
5. Agenda
6. Informations et questions diverses

1. Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 9 septembre 2025

Désignation du secrétaire de séance

Pas d'observation, ni de remarque particulière. Compte rendu approuvé à l'unanimité
Madame QUERE est désignée secrétaire de séance

2. Bilan des Foulées Roses Agyliennes

139 personnes ont participé aux foulées roses agyliennes le dimanche 5 octobre 2025 (119 personnes en 2024 et 100 personnes en 2023)
950 Euros ont été récoltés et seront reversés à l'association COFEL(803€ en 2024 et 625€ en 2023).

Les Foulées Roses de Meung-sur-Loire étaient organisées le même jour et se sont croisées à l'étang de Saint-Ay.

Une animation a été mise en place à la bibliothèque : les visiteurs peuvent déposer 1 euro pour une pomme, à placer dans un grand cœur rose.

Des boîtes à dons ont été installées en mairie ainsi que dans les cabinets médicaux. L'association Familles Rurales mettra également des boîtes à disposition lors de ses prochaines manifestations.

L'année prochaine, à l'occasion des 10 ans d'Octobre Rose à Saint-Ay, de nouvelles affiches seront réalisées par l'ALSH.

Une rétrospective retraçant ces dix années d'engagement sera également proposée, sous la forme d'une exposition de photos et d'articles.

3. Validation du planning Bons de Noël

Ci-dessous le planning pour l'organisation des bons de Noël

7 octobre 2025	Choix de la photo pour les cartes d'invitation Validation du courrier pour le Noël des aînés Et des coupons réponses
29 octobre 2025	Mise sous plis des cartes et courrier
Du 3 au 9 novembre 2025	Distribution des enveloppes
Du 10 novembre au 1 décembre 2025	Dépouillement des réponses
Au fur et à mesure des réponses	Elaboration de la liste des bons par commerces
Du 2 au 5 décembre 2025	Contrôle des listes Impression des bons cadeaux Mise sous plis des bons
Du 8 au 14 décembre 2025	Distribution des bons dans les boîtes aux lettres
Du 15 décembre 2025 au 31 janvier 2026	Utilisation des bons chez les commerçants

4. Validation du texte et de la photo

Photo 1 pour mettre en avant le travail du CCJ et texte 1

Mme LE PERU a téléphoné aux EHPAD pour connaître les besoins et les envies des résidents agyliens : crème de soin, gel douche, écharpe/étole, rouge à lèvres, pèle mêle (demander à l'ALSH si les enfants peuvent les confectionner). Le montant pour les colis sera de 20€ par résident.

Il faudrait faire un point sur la liste des personnes décédées → Adeline va faire un tableau récapitulatif, Mme LEMOINE et M. DODET mettront à jour le tableau.

Le montant des bons de Noël est passé de 25 à 20€uros (cf CCAS du 07.01.2025).

Au prochain mandat du CCAS 2026-2032, il faudra se poser la question de la reprise du repas des aînés. (Les communes avoisinantes : Chaingy, Baccon, Huisseau, Le Bardon continuent ces moments de partage)

5. **Agenda** – 14/10/2025 à 19h00 à la Médiathèque d'Orléans Conférence débat
« J'aide mon proche »

6. Informations et questions diverses

Ouverture d'une aide alimentaire pour une famille de 3 personnes.

Il faudrait prévoir un local (aux ateliers ?) et l'achat d'un frigo et d'un congélateur pour les denrées récupérées à la banque alimentaire. Les personnes mobiles pourraient ainsi venir récupérer leurs denrées.

M. LEQUERTIER a participé à la commission des affaires sociales organisées par la CCTVL. Les resto du cœur de Beaugency étaient présents. Ils suivent sur Beaugency 253 familles soit 581 personnes (dont 7 familles agyliennes soit 16 personnes). Les bénévoles sont autorisés à livrer les demandeurs s'ils possèdent une carte des resto du cœur.

Mme COLLIOT et M. LEQUERTIER ont assisté le 30 septembre à Artenay au Débat théâtral sur le maintien à domicile.

❧ FIN DE SEANCE A 20h00 ❧

PROCHAIN CCAS LE 3 NOVEMBRE 2024 A 18h00